

Compte rendu des délibérations CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 01 Juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier juin à vingt heure trente, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, et sous la présidence de Madame FIEFFÉ Patricia.

Étaient présents : Mme FIEFFÉ Patricia, Mme DELALANDE Soizic, Mme VAN STEENWINKEL Valérie, Mme MENARD Céline, Mme LE COGUIC Ophélie, Mr LEBOYER Hugues, Mr VAN STEENWINKEL Sébastien.

Étaient absents excusés : Mr BESANÇON Geoffroy, Mme HAGHEBAERT Olympe.

Pouvoirs : Mr BESANÇON Geoffroy en faveur de Mme DELALANDE Soizic, Mme HAGHEBAERT Olympe en faveur de Mme FIEFFÉ Patricia.

Secrétaire de séance : Mr LEBOYER Hugues

Avant de débiter la séance, Madame le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir ajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir : **Validation du compte rendu de séance du 06 Avril 2021** et **Délibération – Abri de bus** et de retirer un point de l'ordre du jour, à savoir : **Délibération – Travaux Entrées de commune rue des Marronniers et rue du Tilleul.**

Les membres du conseil municipal **ACCEPTE** à l'unanimité.

Validation du compte rendu de séance du 06 Avril 2021

Aucune observation n'étant faite sur le compte rendu de séance du 06 Avril dernier, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibération 2021-06-01-001 - Avis sur demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur la demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien et l'enquête public.

Après avoir entendu Madame le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **EMET un avis DEFAVORABLE** à la demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Valambray et Mézidon Vallée d'Auge.

Délibération 2021-06-01-002 - Modification des statuts de la CDC Cingal-Suisse Normande

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il est saisi d'une notification de modification des statuts de la CDC du Cingal par son Président.

Après avoir entendu Madame le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **DECIDE d'APPROUVER** le transfert de la compétence « Mobilité » au profit de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande, ainsi que la modification statutaire en découlant, afin qu'elle devienne « autorité organisatrice de la mobilité locale » sur son périmètre ; et **AUTORISE** Madame le Maire à notifier la présente délibération à Monsieur le Préfet de département du Calvados afin que ce dernier valide par arrêté préfectoral la prise des compétences susmentionnées.

Délibération 2021-06-01-003 - Décision modificative n° 1

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande de la Perception pour une décision modificative concernant l'intégration des frais d'études aux travaux.

Section d'Investissement				
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses	Recettes
041	2151	Réseaux de voirie	+ 9 035.40 €	
041	2031	Frais d'études		+ 9 035.40 €

Après avoir entendu Madame le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE** la décision modificative n° 1, comme proposée ci-dessus.

Achat Défibrillateur

Mme le Maire donne lecture des différents devis reçus, et demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

Après avoir entendu Madame le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **DECIDE** de reporter la délibération, afin d'obtenir des renseignements complémentaires sur l'engagement de la responsabilité du Maire.

Délibération 2021-06-01-004 - Couverture de l'église et Abri de bus

Mme le Maire donne lecture des différents devis reçus, et demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

	Eglise	Abri de bus	Total
Couverture Pétruvienne	14 799,68 €	Compris	14 799,68 €
Société Falaisienne de Couverture	22 991,28 €	4 577,61 €	27 568,89 €
SARL MONTAMBEAUX	14 955,00 €	1 752,00 €	16 707,00 €

Après avoir entendu Madame le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **DECIDE** de retenir le devis « **Couverture Pétruvienne** » pour un montant de 14 799,68 € HT, soit 17 759,62 € TTC.

Travaux Entrées de commune rue des Marronniers et rue du Tilleul

Délibération ajournée : 2 devis reçus sur 5 demandes.

Organisation des élections Départementales et Régionales du 20 et 27 juin 2021

Elections Départementales du 20/06/2021			Elections Régionales du 20/06/2021		
Toute la journée	Président	FIEFFÉ Patricia	Toute la journée	Président	DELALANDE Soizic
Matin 8h / 13h	Assesseur	LEBOYER Hugues	Matin 8h / 13h	Assesseur	BESANÇON Geoffroy
	Assesseur	LEBOYER Magali		Assesseur	DELALANDE Sébastien
	Secrétaire	HAGHEBAERT Olympe		Secrétaire	FIEFFÉ Jean-Marc
Après-midi 13h / 18h	Assesseur	MENARD Céline	Après-midi 13h / 18h	Assesseur	VAN STEENWINKEL Valérie
	Assesseur	LE COGUIC Ophélie		Assesseur	VAN STEENWINKEL Sébastien
	Secrétaire	MARTIN Maud		Secrétaire	TIENNOT Catherine
Elections Départementales du 27/06/2021			Elections Régionales du 27/06/2021		
Toute la journée	Président	FIEFFÉ Patricia	Toute la journée	Président	DELALANDE Soizic
Matin 8h / 13h	Assesseur	VAN STEENWINKEL Valérie	Matin 8h / 13h	Assesseur	LE COGUIC Ophélie
	Assesseur	VAN STEENWINKEL Sébastien		Assesseur	MENARD Céline
	Secrétaire	HAGHEBAERT Olympe		Secrétaire	TIENNOT Gilles
Après-midi 13h / 18h	Assesseur	LEBOYER Hugues	Après-midi 13h / 18h	Assesseur	BESANÇON Geoffroy
	Assesseur	LEBOYER Magali		Assesseur	DELALANDE Sébastien
	Secrétaire	HAMELIN Jocelyne		Secrétaire	FIEFFÉ Jean-Marc

Questions diverses

- Démarche collective de territoire sur le développement de l'éolien : Avis Défavorable
- Présentation d'un projet éolien sur notre commune
- Lecture d'un courrier reçu pour réclamation

Informations diverses

Antenne Mobile - Plantation de fleurs : Paysagiste à contacter - **Adressage** : courrier et certificat en cours de préparation pour distribution - **Dématérialisation** des autorisations d'urbanisme - Stage **Violon Vague** suivi d'un Concert de la fête nationale" le mardi 13 juillet en fin d'après-midi.

Vu pour être affiché le 09 juin 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



A Soignolles, le 02 Juin 2021
Le Maire, Patricia FIEFFÉ